



Réflexions sur l'organisation du Pass'Sport de l'eau

- Il est souhaitable qu'un même club n'organise pas toujours le même test
- Il n'est pas souhaitable qu'un même évaluateur évalue plus de 2 fois le même nageur sur les 5 tests
- Il n'est pas souhaitable qu'un même évaluateur évalue plus d'une fois le même nageur sur les trois tests qui valideront le Pass'Sport de l'eau
- Lorsqu'il y a réussite au test, la fiche de suivi et d'évaluation pédagogique sera conservée par le département jusqu'à réussite du Pass'Sport de l'eau
- Lorsqu'il y aura échec, la fiche est conservée par le département mais le club pourra demander de la consulter